

Etaient présents :

M. RENAUD Daniel, Maire de la commune déléguée de La Côte d'Aime,
MM. LUISET René, 1^{er} adjoint délégué, BUTHOD-GARCON Freddy, 2^{ème} adjoint délégué,
BOUZON Charles, 3^{ème} adjoint délégué, Mme HOEN Martine, 4^{ème} adjointe déléguée
MM. BLANCHET Jean-Luc, OLLINET Alain, SERVAJEAN Daniel, conseillers municipaux délégués,

Excusés: MM. COLLOMB Pascal, SILVESTRE Marcel, TARDY Lionel, conseillers municipaux délégués,

♦ **Maison Ollinet au Villard**

Conformément aux décisions prises dans le cadre du PLU de La Côte d'Aime sur les emplacements réservés pour l'élargissement de la voirie, l'acquisition par la commune de la maison Ollinet au Villard a été signée. L'entreprise Perriere est en charge de la démolition.

♦ **Projet de création de stationnements au Villard**

Toujours dans l'objectif d'améliorer les stationnements aux abords de l'école du Villard, le conseil étudie la possibilité d'acquérir la parcelle YE 397 afin de réaliser environ 10 places de parking supplémentaires, permettant ainsi de désengorger le parking à l'arrière de l'école.

♦ **Route de Fromenterie**

Un bornage va être effectué par l'entreprise AlpGéo afin de redéfinir correctement les limites du chemin communal et des parcelles privées attenantes. Une fois réalisé, le conseil prévoit l'acquisition de certaines parcelles afin de créer des zones plus larges par endroit pour faciliter le croisement des automobiles sur cette route étroite.

♦ **Maison dangereuse Chemin du Jeu de Boules**

Le toit d'une maison Chemin du Jeu de Boules a été cassé il y a deux ans et demi par un camion. Des échanges sont en cours avec les propriétaires pour leur demander soit de démolir la maison, soit de réparer le toit. Un accord est possible entre la commune et les propriétaires pour élargir la voirie. La commune prendrait alors en charge la démolition.

♦ **Réalizations de travaux sans autorisation**

Il a été constaté par la Police Municipale sur plusieurs endroits de la commune des constructions sans autorisation.

Le conseil rappelle que toutes les constructions au delà de 5 m² (abris à bois, dépôt de matériel...) doivent être déclarées et font l'objet d'une demande d'autorisation, y compris les travaux de modification de façades et des extérieurs d'une habitation existante.

♦ **Rachat d'un emplacement réservé suite à une division parcellaire aux Lognes.**

Monsieur Charles Bouzon est invité à sortir de la salle.

Suite à une division parcellaire des parcelles YD 73 et YD 72 contenant un emplacement réservé de 57m², chaque membre du conseil est d'accord pour son rachat au tarif en vigueur pour les zones Ua et Ub de 136 € / m².

Monsieur Charles Bouzon est invité à rejoindre le conseil.

♦ **Réfection des routes endommagées**

Au vue de l'ampleur des travaux, une sous-traitance a été mise en place avec l'entreprise PERRIERE qui a en charge le secteur de la Rosière (les quatre chemins), la Bergerie et la Route des Vignes. Les services techniques de La Plagne Tarentaise s'occupent de la réfection des autres secteurs de la commune.

♦ **Déneigement Route de la Montagne**

A la demande des propriétaires de chalets d'alpage, les services techniques de La Plagne Tarentaise ont déneigé la Route de la Montagne. Le Vallon de Foran est totalement accessible.

♦ **Route de la Fougère**

Un éboulement a eu lieu sur la Route de la Fougère rendant le passage impossible. La lentille a été enlevée mardi 22 mai.

♦ **Bilan des travaux à effectuer**

Monsieur Charles Bouzon, adjoint en charge des travaux, a fait un état des lieux des travaux de l'ensemble de la commune avec un des responsables des services techniques de La Plagne Tarentaise, afin de programmer tous les travaux de voirie à réaliser. Une autre visite est prévue avec la société EIFFAGE qui aura en charge la réfection des enrobés.

♦ **Sécurisation du ruisseau de Pierrolaz**

Deux avaloirs ont été posés par les services techniques de la Plagne Tarentaise pour éviter de futures inondations.

♦ **Assainissement de Moulins**

Une réunion a lieu le vendredi 1er juin avec Monsieur le Maire délégué, le 3ème Adjoint délégué en charge des travaux, le Directeur Général urbanisme et technique et le responsable adjoint des services techniques pour la planification des travaux du réseau d'assainissement. Les travaux débuteront première semaine de juillet le long de la route départementale allant à Pré Girod.

En outre, une solution va être étudiée également pour sécuriser le ruisseau à ce niveau pour éviter tout débordement futur.

♦ **Mise en place d'un réservoir d'eau**

Conformément au schéma directeur d'eau potable de 2010 dans le cadre de la protection incendie, un nouveau réservoir d'eau va être créé pour desservir la commune. Le cabinet SAFEGE est en charge de l'étude, ainsi que de la réfection de la canalisation depuis Foran.

♦ **Travaux à l'église Saint Laurent**

Les travaux ont commencé à l'église Saint Laurent pour la vérification des drains afin d'enrayer la dégradation des murs due à l'humidité. Ensuite, les colonnes supportant le porche seront remplacées et les allées enrobées.

♦ **Chalet de Foran**

Un nouveau site internet a été créé pour promouvoir le chalet communal de Foran et pour effectuer les réservations en ligne : www.location.lacotedaime.com . Il faut désormais s'adresser en mairie déléguée de La Côte d'Aime pour toute demande d'information et de réservation.

Ce chalet d'alpage tout confort et situé dans un cadre exceptionnel accueille jusqu'à 8 personnes en week-end (178 €) ou à la semaine (379 € en basse saison, 470 € en juillet et août). Les trois premières semaines de juillet, les deux dernières semaines d'août et le mois de septembre sont encore disponibles.

Pour la remise en route et l'entretien du chalet, des travaux sont en cours par les services techniques de La Plagne Tarentaise afin d'améliorer le confort des clients et seront terminés pour le 9 juin.

La société SMS a été choisie pour assurer la conciergerie durant toute la saison d'été.

♦ **Ecole du Villard**

Avec le changement des rythmes scolaires et le passage à la semaine de 4 jours dès la rentrée prochaine, l'Adjointe déléguée en charge des affaires scolaires propose au conseil la mise en place d'une garderie le mercredi matin suite à la décision de l'EAC de ne pas assurer ce service. Le conseil vote à l'unanimité pour cette proposition. Un e-mail a été envoyé aux parents d'élèves pour sonder leur besoin et confirmer l'intérêt de l'ouverture de la garderie.

De nouvelles tables vont être achetées pour la classe de maternelle.

De nouvelles tables vont être achetées pour la classe de maternelle.

♦ **Livre des élèves de l'école du Villard**

Le dimanche 27 mai l'animation Bib' en fête au chef-lieu de La Côte d'Aime a été un réel succès. Etait en vente à la bibliothèque le livre écrit par les enfants de l'école du Villard avec leur institutrice Nathalie Dunand « Guy Buthod-Garçon, année 1968 : les désirs deviennent réalité ». Vous pourrez trouver celui-ci durant tout l'été en vente à la bibliothèque.